

Problème avec une école à distance

Par lilookie, le 24/05/2013 à 12:00

Bonjour,

Alors d'abord je suis désolée si je ne suis pas dans le bon forum mais j'ai besoin d'aide. Voila, en avril 2012 je me suis inscrite au cours minerve pour un cap petite enfance. Sur les papiers, on m'a demandé en combien de temps je souhaitais faire la formation. J'avais le choix entre moins d'un ans, un an, deux ans, ou plus de deux ans. J'ai coché moins d'un an parce que je savais très bien que j'en étais capable vu que je serai au chômage donc beaucoup de temps pour étudier.

Au début, je travaillais (jusqu'en septembre). Je suis au chômage depuis septembre et là je suis en fin de droit.

Je passe mon cap cette année (j'ai déjà commencé à passer des épreuves). J'ai fini tout les cours, envoyé tout les devoirs en gros je n'ai plus rien à faire.

Du fait que je sois en fin de droit pour le chômage et que je passe mon exam en ce moment, j'ai envoyé un lettre de résiliation en recommandé avec accusé de réception expliquant cela. Aujourd'hui, j'ai reçu une lettre de refus de résiliation en recommandé avec accusé de réception. Je les ai donc appeler pour savoir pourquoi je ne pouvais pas résilier et le monsieur du service comptabilité m'a dit que c'est parce que je me suis inscrite sur 3 ans (alors que j'avais coché moins d'un an) et que donc si je voulais résilier il fallait que je paie la totalité de la formation qu'il reste à savoir un peu plus de 2000€. Quand je lui ai dis que je ne pouvais pas payer parce que je n'avais plus de chômage il m'a dit avec un ton assez méchant; je cite: "de toute façon si vous ne payer pas on aura recours à un service de recouvrement donc huissier de justice". Et quand je lui ai dis oui je sais avec la même personne responsable de votre école, il m'a raccroché au nez...

J'ai demandé au service pédagogique de m'envoyer une copie de la totalité de mon contrat, la dame m'a dit, je cite: "je vais voir ce que je peux faire"; mais le ton de sa voix voulait bien dire tu peux te brosser ma vieille...

Aidez moi s'il vous plait je ne sais pas quoi faire et vous imaginez bien que je ne peux pas payer une telle somme vu que je n'ai plus de revenu.

Merci d'avance.